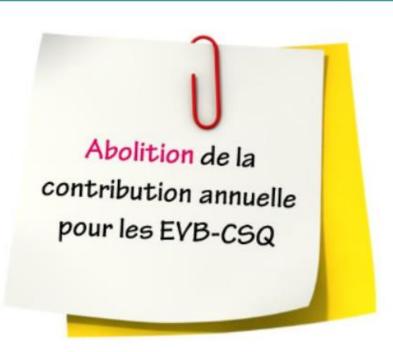


Renouvellement 2019-2020 Mouvement EVB-CSQ

Bonjour,

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait, c'est le temps d'effectuer le renouvellement de votre ahésion au mouvement des Établissements verts Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec (EVB-CSQ) pour l'année 2019-2020. Votre établissement n'a pas renouvelé depuis longtemps? C'est facile de le faire.



De plus, bonne nouvelle, à partir de cette année, les EVB-CSQ sont exemptés de la contribution annuelle. Les coûts liés à l'inscription et au renouvellement sont donc choses du passé.

Les modalités d'inscription et de renouvellement demeurent les mêmes pour les Établissements associés Brundtland (EAB-CSQ).